

## Programme de formation

---

### Mettre en place une comptabilité opérationnelle pour son organisme de formation et préparer son BPF

#### DUREE

1 jour (7h)

#### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

##### Profil du stagiaire

- Tout organisme de formation disposant de son numéro de déclaration d'activité ou nouvel organisme qui souhaite se préparer en amont

##### Prérequis

- Aucun si ce n'est une première expérience de gestion d'un organisme de formation

##### Accessibilité

- Modalité et délai d'accès : 10 jours minimum avant la formation pour la demande de prise en charge
- Salle accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation possible en fonction du type de handicap (nous prévenir au moins 15 j avant le lancement)

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les exigences inscrites dans le code du travail et dans le code de commerce en matière comptable pour les organismes de formation
- Mettre en place des outils opérationnels pour répondre à ces exigences et identifier ses indicateurs de performance
- Anticiper la préparation de Bilan Pédagogique et Financier dans sa partie financière

#### CADRE REGLEMENTAIRE

- Articles L6352-6 à L6352-10 du Code du Travail relatifs aux obligations comptables des organismes de formation
- Articles D6352-16 à D6352-18 du Code du Travail et D6352-16 du code de commerce relatifs au plan comptable général adapté aux dispensateurs de formation
- Articles R6352-19 à 21 du Code du Travail relatifs à la désignation de commissaire aux comptes dans les organismes dispensateurs de formation
- Articles R6352-22 à R6352-24 du Code du Travail relatifs à l'établissement du Bilan Pédagogique et Financier

#### PROGRESSION PEDAGOGIQUE

1. Présentation des obligations comptables
  - 1.1. Qu'est-ce qu'une comptabilité séparée ?
  - 1.2. Comment gérer la problématique TVA ?
  - 1.3. Quelles sont les obligations de nomination d'un commissaire aux comptes ?
  - 1.4. Comment gérer la problématique « sous-traitants » ?

2. Mise en place d'outils opérationnels
  - 2.1. Objectifs : la comptabilité séparée et le lien avec son expert-comptable
  - 2.2. Objectif : suivi de ses indicateurs clés de performance
3. Préparation du bilan pédagogique et financier (partie financière)
  - 3.1. Origine des produits
  - 3.2. Origine des charges
  - 3.3. La gestion des éléments mixtes

## ORGANISATION

### Formateur

Aurore BOURREL LACAZE – Experte Comptable & Formatrice (Doctorat Diplôme d'Expertise Comptable).  
Gérante d'un cabinet d'expertise comptable et organisme de formation

### Contact organisme de formation

Bénédicte VINCENT

Tel : 06 81 67 43 89

Mail : [certif.avenir@gmail.com](mailto:certif.avenir@gmail.com)

### Nombre de stagiaires

4 au minimum

8 au maximum pour un échange constructif et efficace entre les participants, tout en obtenant un résultat individuel

### Moyens pédagogiques et techniques

- Formation inter-entreprise
- Echanges collaboratifs pour présenter les expériences de chacun et partager les outils pertinents
- Mise en pratique pour adapter ou créer ses propres outils opérationnels

### Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- QCM sur l'acquisition des notions essentielles

### Sanction finale

- Attestation de fin de formation

### Tarif session de formation

- Inter : 500 € / stagiaire \*
- Intra : sur devis selon le besoin et la taille du groupe

\* TVA non applicable : 261-4-4° a du CGI